

COMMUNE DU BOURG D'HEM

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 novembre 2017**

L'an deux mille dix-sept le dix-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le dix novembre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. BATHIER Jean-Louis, Maire.

Étaient présents : MM. BATHIER, LENOBLE, Mme FEL,
MM. FRAPPAT, TISSIER, POTHEAU, BOUCHET, Mmes DUPONTET, FOURNEL.

Pouvoirs : M. DESCHAMPS Robert donne pouvoir à M. BATHIER Jean-Louis
M. SAUVE David donne pouvoir à Mme FEL Annie

Secrétaire de séance : Mme FEL Annie

Le compte rendu de la séance ordinaire du 15 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.

1- ÉTUDE DE DEVIS

a) Aménagement petite carrière

Le Maire explique au Conseil Municipal que les travaux d'aménagement de la petite carrière sont presque terminés et qu'il ne reste plus que les plantations de petits arbustes à réaliser.

Après avoir pris connaissance des différents devis, le Conseil Municipal,

- RETIENT la proposition de la jardinerie Glomot de Saint-Fiel d'un montant de 3 973,10 € TTC ;

b) Électricité salle du Foyer rural

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux d'agrandissement de la salle des archives sont en cours de réalisation et qu'il conviendrait de remplacer les spots actuels par des spots Led.

Après avoir pris connaissance des différents devis, le Conseil Municipal,

- RETIENT la proposition de l'entreprise Didier PIERRE à Moutier-Malcard d'un montant de soit 1 820,52 € TTC ;

c) Réfection douches hameau de gîtes

Le Maire explique au Conseil Municipal que l'entreprise JOACHIM Patrick a commencé les travaux de réfection des douches des gîtes. Au démontage des douches, il est apparu que le placo était totalement abîmé par l'humidité. Il conviendrait donc de le remplacer et de poser de la faïence afin d'étanchéifier les douches

Après avoir pris connaissance des différents devis, le Conseil Municipal,

- RETIENT la proposition de l'entreprise JOACHIM Patrick à Moutier-Malcard d'un montant de 7 804,80 € TTC ;

2- DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGET PRINCIPAL

Le maire explique qu'il conviendrait d'augmenter les crédits prévus pour la réfection des douches du hameau de gîtes. Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives ci-dessous :

Intitulés des Comptes	Diminution sur Crédits déjà Alloués			Augmentation des Crédits		
	Article	Opération	Montant	Article	Opération	Montant
Dépenses imprévues Virement à la section d'invest	22		6 160,00			
				023		6 160,00
Total Fonctionnement dépenses			6 160,00			6 160,00
Autres constructions				2138	53	6 160,00
Total Investissement dépenses						6 160,00
Virement de la section de fonc				021	H.O.	6 160,00
Total Investissement recettes						6 160,00

Le maire explique que suite au départ de locataires il conviendrait d'augmenter les crédits prévus pour les dépôts et cautionnements reçus. Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives ci-dessous :

Intitulés des Comptes	Diminution sur Crédits déjà Alloués			Augmentation des Crédits		
	Article	Opération	Montant	Article	Opération	Montant
Dépenses imprévues Virement à la section d'invest	22		282,00			
				023		282,00
Total Fonctionnement dépenses			282,00			282,00
Dépôts et cautionnements reçus				165	H.O.	282,00
Total Investissement dépenses						282,00
Virement de la section de fonc				021	H.O.	282,00
Total Investissement recettes						282,00

3- NOEL DES AINES

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 7 janvier 2018 dans la salle du Foyer Rural.

4- NOEL DES ENFANTS

Le Noël des enfants aura lieu le samedi 16 décembre 2017 à 17 h 30 dans la salle du Foyer Rural. Les enfants recevront prochainement une invitation

5- AVANCEMENTS DE GRADES

Vu l'avis de la CAP du 20 juin 2017 ;

Considérant la nécessité de créer deux emplois d'adjoint technique de 1^{ère} classe en raison d'avancements de grade ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet 35 heures hebdomadaire ainsi qu'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet 16 heures hebdomadaires avec effet au 1^{er} décembre 2017.

6- SDIS 23

Le Maire donne connaissance du courrier du SDIS 23 sollicitant une participation supplémentaire des communes d'un montant d'1€ par habitant afin de réaliser des travaux rénovations de bâtiments des centres de secours (La Souterraine, Bourganeuf, Aubusson, Gouzou, Crocq, Boussac, Evaux-les Bains).

Il explique au Conseil Municipal que des travaux de mise en conformité avec la réglementation en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement vont être réalisés au centre de secours de Bonnat. La participation de la commune du Bourg d'Hem s'élève à 2 481,65 €.

La commune devant déjà participer aux travaux qui seront réalisés au centre de secours de Bonnat, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis défavorable.

7- GESTION DE LA BUVETTE

Une commission communale a visité la buvette jeudi 9 novembre dernier afin de réaliser un état des lieux des travaux d'entretien à effectuer.

Cette visite a été suivie d'un entretien avec la gérante.

Celle-ci n'étant pas sûre de continuer l'exploitation de la buvette la saison prochaine, le Conseil Municipal décide de lancer un appel à candidatures.

Une commission communale se réunira prochainement afin de réétudier la convention et établir un cahier des charges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.